



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Institut Curie

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Institut Curie

26 rue d'Ulm - 75005 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Institut Curie

26 rue d'Ulm - 75005 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Conseil de Surveillance de l'Institut Curie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil de Surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Institut Curie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note intitulée « Principes comptables » et la note 8 intitulée « Modernisation des états financiers » de l'annexe qui exposent le changement de méthodes comptables relatif à la première application des règlements ANC n°2022-06 et n°2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes 6 intitulée "Compte de résultat par origine et destination (CROD)" & 7 intitulée "Compte d'emploi des ressources (CER)" de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.
- Votre fondation comptabilise les produits relatifs aux conventions de recherche à la signature de la convention et les ajuste par la suite sur la base des dépenses engagées pour chaque convention aboutissant ainsi à la constatation de produits constatés d'avance ou de fonds dédiés tel qu'explicité dans la note 3.1.b « Concours publics et subventions d'exploitation » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces écritures d'inventaire, ainsi que les procédures de contrôle mises en œuvre.
- Votre fondation comptabilise les créances sur legs et biens destinés à être cédés au moment de l'acceptation des dossiers de legs par le Directoire. Les produits sur legs sont reconnus lors de la réalisation des legs, c'est-à-dire, lors du transfert de propriété définitif du bien (placements) ou de l'encaissement (vente d'un bien immobilisé ou de liquidités) tel qu'explicité dans la note 3.1.c « Ressources liées à la générosité du public » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces écritures ainsi que les procédures de contrôle mises en œuvre.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère approprié des informations figurant en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil de Surveillance.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 16 juin 2026

KPMG SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Delmas', with a stylized flourish at the end.

Yves Delmas

Associé

INSTITUT CURIE

COMPTES ANNUELS 2025

Directoire du 27 mai 2026

Sommaire

Bilan – Actif	4
Bilan - Passif	5
Compte de résultat	6
Tableau de Financement	8
Notes annexes aux états financiers	9
Activité de l’Institut Curie.....	9
Modèle économique	9
Principes comptables	10
Note 1 - Faits marquants de l’année.....	10
Note 2 – Informations relatives au bilan.....	12
Note 3 – Informations relatives au compte de résultat.....	21
Note 4 – Informations relatives au tableau de financement.....	27
Note 5 – Autres informations	27
Note 6 – Compte de résultat par origine et destination (CROD)	30
Note 7 – Compte d’emploi des ressources (CER).....	34
Note 8 – Modernisation des états financiers	40

Comptes annuels

BILAN – ACTIF

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
En Euros	Montants bruts	Amortissements ou provisions	Montants nets	Montants nets
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE <i>(note 2.1)</i>				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	31 365 800	28 169 741	3 196 059	5 356 613
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	631 120		631 120	59 943
Avances et acomptes sur immobilisations	0		0	25 661
Immobilisations corporelles				
Terrains	18 113 013		18 113 013	18 113 013
Constructions	338 581 479	185 039 123	153 542 356	159 672 962
Install. techniques, matériel et outillage industriels	276 937 027	198 645 834	78 291 192	65 493 473
Autres immobilisations corporelles	149 302 119	126 882 137	22 419 982	17 903 125
Immobilisations corporelles en cours, Avances et acomptes	33 699 286		33 699 286	26 041 961
Avances et acomptes	0		0	916 450
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	20 932 908	0	20 932 908	26 195 478
Immobilisations financières				
Participations	369 382	57 140	312 242	312 525
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisées				
Prêts	6 010 267		6 010 267	5 572 810
Autres immobilisations financières	611 738		611 738	560 873
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	876 554 141	538 793 976	337 760 165	326 224 888
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours <i>(note 2.2)</i>	11 740 765		11 740 765	12 919 795
Créances <i>(note 2.3)</i>				
Créances clients usagers et comptes rattachés	54 539 226		54 539 226	51 983 756
Créances reçues par legs ou donations	35 765 676		35 765 676	32 658 632
Autres créances	221 020 750	3 339 861	217 680 889	200 671 251
Charges constatées d'avance	3 575 200		3 575 200	1 997 913
Valeurs mobilières de placement <i>(note 2.5)</i>	260 397 712	4 083 535	256 314 177	283 177 359
Instruments financiers à terme et jetons détenus	0			
Disponibilités <i>(note 2.5)</i>	97 897 439		97 897 439	94 070 034
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	684 936 767	7 423 396	677 513 371	677 478 741
Frais d'émission des emprunts				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF	1 561 490 908	546 217 372	1 015 273 536	1 003 703 629

BILAN - PASSIF

PASSIF En Euros	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES <i>(note 2.6)</i>		
Fonds propres		
Dotation		
Fonds propres sans droit de reprise		
- Fonds propres statutaires	83 099 731	82 796 131
- Fonds propres complémentaires	66 483 336	66 483 336
Fonds propres avec droit de reprise		
- Fonds propres statutaires		
- Fonds propres complémentaires		
Réserves		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves pour projet de l'entité	181 405 313	161 538 446
- Autres	69 571 431	69 529 928
- Fonds de réserves		
- Réserves de trésorerie et d'investissement		
Report à nouveau	3 947 348	6 298 351
Excédent ou déficit de l'exercice	2 476 677	17 860 966
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	-	-
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	26 344 914	26 406 635
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES	433 328 750	430 913 793
FONDS REPORTES ET DEDIES <i>(note 2.7)</i>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	43 428 000	50 736 806
Fonds dédiés	121 217 431	104 610 122
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	164 645 431	155 346 928
PROVISIONS <i>(note 2.8)</i>		
Provisions pour risques	3 349 191	2 836 190
Provisions pour charges	31 803 545	30 258 945
TOTAL PROVISIONS	35 152 736	33 095 135
DETTES <i>(note 2.4)</i>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	70 578 890	77 435 198
Emprunts et dettes financières diverses	6 442	5 386
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 379 829	47 153 624
Dettes des legs ou donations	13 263 847	8 080 828
Dettes fiscales et sociales	45 039 389	62 398 088
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 238 447	6 833 837
Autres dettes	19 455 735	5 527 213
Instruments de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	177 184 040	176 913 599
TOTAL DES DETTES	382 146 619	384 347 773
Ecarts de conversion passif		
TOTAL DU PASSIF	1 015 273 536	1 003 703 629

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

En Euros	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION <i>(note 3.1)</i>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
- Ventes de biens		
○ Dont ventes de dons en nature		
- Ventes de prestations de service et activités annexes	36 761 405	42 671 087
○ Dont parrainages	1 074 424	834 294
Produits de tiers financeurs		
- Concours publics, subventions d'exploitation, subventions d'investissement	401 596 686	402 584 862
- Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
- Ressources liées à la générosité du public	80 310 762	73 875 356
○ Dons manuels	39 172 728	35 595 071
○ Mécénats	1 021 073	328 500
○ Legs, donations et assurances-vie	40 116 961	37 951 785
- Contributions financières	25 311 936	20 704 809
Reprises sur provisions, dépréciations	4 568 595	9 733 158
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	239 408	
Utilisations des fonds dédiés	30 806 239	21 083 484
Autres produits	4 720 218	8 048 029
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	584 315 248	578 700 785
CHARGES D'EXPLOITATION <i>(note 3.2)</i>		
Achats	148 428 920	154 527 761
Variation de stocks	1 179 030	1 696 964
Autres achats et charges externes	80 229 630	79 377 759
Aides financières	278 851	509 381
Impôts, taxes et versements assimilés	21 167 913	20 618 773
Salaires	170 063 625	161 320 079
Cotisations sociales	73 352 240	68 338 215
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	38 037 267	33 609 126
Dotations aux provisions	6 354 885	3 125 217
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	98 605	
Reports en fonds dédiés	47 413 548	43 521 839
Autres charges	5 659 425	5 998 269
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	592 263 940	569 249 454
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 948 692	9 451 330
PRODUITS FINANCIERS		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	8 518 707	9 861 964
Autres intérêts et produits assimilés	533 697	1 190 195
Reprises sur dépréciations et provisions	513 228	933 021
Différences positives de change	14 556	12 266
Produits des immobilisations financières cédées	0	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 919 103	177 713
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	13 499 290	12 175 159
CHARGES FINANCIERES		
Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 693 404	821 639
Intérêts et charges assimilées	1 020 740	1 104 792
Différences négatives de change	80 237	51 418
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	600	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	278 941	154 740
TOTAL CHARGES FINANCIERES	3 073 921	2 132 588
RESULTAT FINANCIER <i>(note 3.3)</i>	10 425 369	10 042 571
RESULTAT COURANT	2 476 677	19 493 901

Compte de résultat (2/2)

En Euros	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	496 661
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	2 129 596
RESULTAT EXCEPTIONNEL <i>(note 3.4)</i>	-	1 632 935
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		
Total produits	597 814 538	591 372 605
Total charges	595 337 861	573 511 638
EXCEDENT OU DEFICIT	2 476 677	17 860 966
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	22 770	63 470
Prestations en nature	291 383	314 910
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	314 153	378 380
CHARGES DES CONTRIBUTIONS FINANCIERES EN NATURE		
Secours en nature	N/A	N/A
Mises à disposition gratuites de biens	22 770	63 470
Prestations en nature	291 383	314 910
Personnel bénévole	Non évalué	Non évalué
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	314 153	378 380

TABLEAU DE FINANCEMENT (CF. NOTE 4)

En milliers d'euros

	Exercice 2025	Exercice 2024
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	38 245	45 443
Emplois		
Remboursement des emprunts	- 6 846	- 8 304
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles <i>hors biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	- 51 394	- 64 801
Immobilisations financières (dont effort construction)	- 488	- 477
TOTAL EMPLOIS	- 58 727	- 73 582
Ressources		
Nouveaux emprunts		
Produits des cessions d'éléments d'actifs	247	58
Subventions d'investissements externes	5 149	7 327
Virement fonds dédiés à subventions d'investissements		
Apport en dotation	-	-
TOTAL RESSOURCES	5 395	7 384
Variation Fonds de Roulement (FR) = CAF - emplois + ressources	- 15 087	- 20 755
Variation Besoin Fonds de Roulement (BFR)	- 7 949	36 630
dont variation des actifs et passif d'exploitation	- 24 556	14 191
dont variation fonds dédiés	16 607	22 438
Variation de trésorerie = variation FR + variation BFR	- 23 036	15 875
Trésorerie et placements au 31/12/N-1 *	377 247	361 372
Variation de trésorerie	- 23 036	15 876
Trésorerie et placements au 31/12/N *	354 212	377 247

Convention : excédent + / besoin -

* y compris intérêts courus et provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placements (cf. note 2.5)

Activité de l'Institut Curie

L'Institut Curie est une **Fondation** créée en 1909, **Reconnue d'Utilité Publique** en 1921, ayant pour vocation de **lutter contre le cancer**.

Ses missions sociales, confirmées par les statuts approuvés par le ministère de l'Intérieur en date du 28 mars 2018, sont :

- La recherche fondamentale, translationnelle et clinique ;
- Les soins délivrés aux patients par le biais d'un Ensemble hospitalier assimilé à un Centre de Lutte Contre le Cancer ;
- La conservation et la transmission du savoir via l'activité d'enseignement et de muséologie.

L'organisation fonctionnelle mise en place pour exercer ces missions est la suivante :

- L'Ensemble hospitalier qui regroupe les activités hospitalières, de recherche clinique et d'innovation.
- Le Centre de recherche qui regroupe les activités de recherche fondamentale et de recherche translationnelle.
- Le Siègne qui regroupe les instances de gouvernance de la fondation (Conseil de surveillance, Directoire et cabinet, Conseil scientifique, comités ad hoc), le musée, les activités de recherche de financements (générosité du public, mécénat, partenariats industriels, gestion patrimoniale, activités internationales) et les fonctions supports.

Les sites de Paris 5^{ème}, Saint Cloud et Orsay abritent ces différentes missions.

Gouvernance

Les statuts en vigueur depuis 2018 ont installé une gouvernance duale avec Conseil de surveillance et Directoire, qui garantit la séparation des pouvoirs de gestion et de contrôle. Ils sont complétés par un Règlement Intérieur. Le Conseil de surveillance s'appuie sur trois comités consultatifs prévus par les statuts : le comité d'audit, des finances et des risques, le comité des rémunérations et le comité d'éthique.

Modèle économique

Le modèle économique de l'Institut Curie est caractérisé par une pluralité de financements, publics et privés, mis au service de ses missions sociales.

L'Ensemble hospitalier est un Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC), financé à ce titre majoritairement par l'Assurance-Maladie. Il ne facture aucun dépassement d'honoraires à ses patients assurés sociaux, le principe étant que ceux-ci ne supportent aucun reste à charge.

Le Centre de recherche reçoit une subvention annuelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) et des financements nationaux et internationaux obtenus sur appels à projets compétitifs.

L'ensemble de la Fondation dispose de revenus tirés de son patrimoine et s'appuie fortement sur les ressources issues de la générosité du public. Ces ressources sont essentielles à la recherche et à l'innovation en jouant un rôle d'amorçage. Elles ont pour vocation non seulement de couvrir les dépenses courantes de l'exercice mais aussi de dégager des excédents, afin de financer des investissements et projets pluriannuels et d'assurer la pérennité de la Fondation sur le long terme. Une fraction des excédents peut ainsi sur décision du Conseil de surveillance abonder la dotation, le solde étant mis en réserve pour financer les projets de moyen ou long terme décidés par le Conseil de surveillance (ou par le Conseil d'administration antérieurement à 2018).

Ce modèle économique conduit à une structure bilancielle solide.

Principes comptables

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, notre fondation a appliqué pour la première fois les règlements ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 (modifiant le PCG) et ANC 2023-03 (modifiant le règlement ANC 2018-06), relatifs à la modernisation des états financiers.

L'application de ces règlements constituent un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création / modification de comptes du plan comptable général ;
- l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement, les postes de N-1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les nouveaux modèles. Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N-1. Toutefois, l'application des règlements ANC n°2022 06 et ANC 2023-03, qui portent notamment sur la redéfinition du résultat exceptionnel, la suppression des comptes de transferts de charges ainsi que sur des ajustements de présentation et de terminologie, n'a pas d'incidence significative sur les comptes annuels de l'Institut Curie et n'affecte pas la comparabilité avec l'exercice précédent.

La note 8 des Etats financiers détaille le bilan et le compte de résultat 2024 suivant les présentations suivant la réglementation en vigueur au 31 décembre 2024 et suivant celle applicable au 31 décembre 2025.

Note 1 - Faits marquants de l'année

Le résultat 2025 de l'Institut Curie ressort en excédent de 2,5 M dont un résultat d'exploitation déficitaire de -7,9 M€ et un résultat financier excédentaire de 10,4 M€, le résultat exceptionnel est nul compte tenu de l'application des nouvelles règles comptables.

Les produits issus de la collecte (legs, assurances-vie, dons, mécénats et autres recettes dont quote-part de produits financiers) ont atteint 88,8 M€ soit une progression de 6 M€.

Les investissements de la période s'élèvent à 54,2 M€ dont les projets immobiliers avec le démarrage du chantier de l'Hôpital Coursaget et la poursuite du site de Saint Cloud ainsi que l'acquisition de matériels technologiques de pointe au service du Soins et de la recherche.

Par ailleurs, suite à la mise en redressement judiciaire de l'Institut Mutualiste Montsouris (IMM), l'Institut Curie au travers de la poursuite d'un partenariat historique avec l'Hôpital Foch s'est associé avec ce dernier dans le cadre de cette reprise. Il s'agit de poursuivre l'engagement médico scientifique sur les sujets Cancer de l'Institut Curie en termes de filières de soins notamment pour les cancers du poumon et urologique. Ceci va permettre de s'assurer du maintien des filières existantes et également d'en bâtir de nouvelles. Financièrement, cette opération se traduit par des actes d'engagement (caution simple et apport en fonds propres) réalisés en 2026 suite à la levée des conditions suspensives.

Concernant l'Ensemble hospitalier, les difficultés de recrutement récurrents sur le personnel médico technique, notamment les manipulateurs en radiologie (MER) ont continué à impacter le fonctionnement de

l'activité hospitalière notamment de radiothérapie. Le déploiement de mesures d'attractivité et de fidélisation ciblées sur les métiers en tension ont permis cependant de réduire les dépenses d'intérim de 714 K€.

Malgré la mobilisation des équipes et le déploiement du projet social, certaines unités continuent de subir des fermetures ponctuelles de lits ou de places, faute de personnel.

Cette situation a directement impacté l'activité T2A, avec une baisse de -4,6% des séjours/séances par rapport à 2024, mais qui représente une hausse de 4,4% en valeur. Comparativement à 2024, les évolutions d'activité par secteur sont contrastées avec des augmentations d'activité en chirurgie (+20,2%) et une diminution en médecine (-1,3%) et des séances de radiothérapie (-11%). Parallèlement, la file active de patients est en progression de 6,8 % par rapport à 2024, avec des variations selon les sites : Paris (+12 %), Saint-Cloud (-0,5 %), Orsay (-8,9 %).

Le contexte international de 2025 a pesé sur l'activité des patients étrangers qui a diminué de 1,4 M€ par rapport à 2024. Quant à la recherche clinique et translationnelle, elle maintient un niveau élevé avec 10,4 M€ gérés sur fonds dédiés, et bénéficie pour la seconde année d'une progression de +491 K€ des honoraires et surcoûts sur essais cliniques.

Concernant les dépenses de fonctionnement hors pharmacie, ces dernières sont maîtrisées par rapport à 2024. A noter, la disparition de la marge historique sur médicament de 1,6 M€ (différentiel entre les consommations de médicaments et leur remboursement).

Le Centre de recherche a poursuivi sa dynamique en remportant l'obtention de nouveaux contrats (62,4 M€) et en poursuivant les travaux des Unités de Recherche autour des projets poursuivant leur maturité. Les équipes ont ainsi poursuivi leurs travaux autour des grands projets institutionnels transverses notamment FRATHEA et IHU Cancer des femmes. Il en ressort une mobilisation accrue des ressources , dans un contexte plus général de baisse des produits issus des partenariats industriels, ainsi que des emplois correspondants.

Note 2 – Informations relatives au bilan

2.1 Actif immobilisé

a) Immobilisations incorporelles et corporelles (y compris les biens reçus par legs ou donations)

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée normale d'utilisation selon le mode linéaire. La première annuité d'amortissement est calculée selon la règle du prorata temporis, à compter de la date de mise en service.

Les durées d'amortissement ont été déterminées par composant en référence à leur durée de vie estimative :

- Immobilisations incorporelles 3 ans ou 5 ans
- Constructions :
 - gros-œuvre 40 ans
 - installations thermiques, électriques, plomberie 20 ans
 - autres installations et agencements 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage 7 ans
- Autres immobilisations corporelles :
 - matériel de transport et informatique 5 ans
 - autres matériels et mobiliers, dont équipements médicaux 7 à 12 ans
 - agencements 10 ans

Pour ce qui concerne les biens immobiliers reçus par legs ou donation, la valeur comptabilisée est la valeur de l'actif net successoral, tel que mentionné dans le procès-verbal d'acceptation du legs par le Directoire. Cette valeur est la plus faible des estimations obtenues des experts sollicités (au moins deux évaluations, selon la procédure de mise en vente des biens dès lors que l'Institut Curie est seul bénéficiaire du legs). En cas d'indivision, la valeur retenue est celle convenue entre les coindivisaires.

VALEURS BRUTES En milliers d'euros	Exercice 2024	Transfert des immos portées	Acquisitions de l'année	Sorties	Reclassements	Exercice 2025
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	30 827	0	418	0	121	31 366
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	86	0	590	0	-45	631
Immobilisations incorporelles	30 913	0	1 008	0	77	31 997
Immobilisations corporelles						
Terrains	18 113	0	0	0	0	18 113
Constructions	333 434	0	1 615	0	3 532	338 581
Install. techniques, matériel et outillage industriels	249 382	4 461	8 845	1 188	15 438	276 937
Autres immobilisations corporelles	139 930	0	3 937	278	5 712	149 302
Immobilisations en cours, avances et acomptes	26 958	-4 468	35 989	21	24 759	33 699
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	26 195		16 357	21 620		20 933
Total immobilisations corporelles	794 013	-7	66 743	23 106	77	837 566
Total de la valeur brute des immobilisations incorporelles et corporelles	824 926	-7	67 751	23 106	0	869 563

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS En milliers d'euros	Exercice 2024		Dotations	Sorties	Reclassements	Exercice 2025
Immobilisations incorporelles	25 470	0	2 700	0	0	28 170
Immobilisations corporelles						
Constructions	173 761	0	11 278	0	0	185 039
Install. techniques, matériel et outillage industriels	183 888	0	15 942	1 185	0	198 646
Autres immobilisations corporelles	122 027	0	5 133	278	0	126 882
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-		0	0	0	0
Total immobilisations corporelles	479 677	0	32 353	1 463	0	510 567
Total des amortissements et provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	505 147	0	35 052	1 463	0	538 737

Les acquisitions de l'année s'élèvent à 67,8 M€ et se ventilent de la manière suivante :

- 51,4 M€ pour les activités propres de la Fondation (64,8 M€ en 2024) liée notamment au projet de construction de l'ensemble hospitalier Coursaget sur Paris, à des équipements technologiques de l'ensemble hospitalier (IRM, machine de radiothérapie) et du Centre de recherche ainsi qu'à des développements numériques.
- 16,4 M€ de biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés.

Les 4,5M€ de « Transfert des immos portées » correspondent à la mise en service d'un bien porté par le Centre de Recherche.

b) Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou d'entrée dans le patrimoine de l'Institut Curie. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque cette valeur est inférieure à la valeur de la quote-part détenue.

VALEURS BRUTES En milliers d'euros	Exercice 2024	Investissements	Sorties	Exercice 2025
Participation et créances rattachées	370	0	1	369
Autres titres immobilisés	-			0
Prêts	5 573	504	66	6 010
Autres	561	55	4	612
Total de la valeur brute des immobilisations financières	6 503	559	71	6 991

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS En milliers d'euros	Exercice 2024	Dotation	Sorties	Exercice 2025
Titres de participation et créances rattachées	57			57

Les immobilisations financières comprennent principalement des prêts consentis au titre des versements pour l'aide à la construction ainsi que des participations au capital de Start up du secteur biotechnologie.

2.2 Stocks et encours

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires). Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur des stocks à la clôture de l'exercice est inférieure au coût d'acquisition.

En milliers d'euros	2025			2024
	Valeur brute	Provisions	Net	Net
Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	9 736		9 736	11 186
Autres approvisionnements	2 005		2 005	1 733
Total	11 741	-	11 741	12 920

2.3 Créances

Les créances sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Les créances dont le recouvrement est incertain font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée selon une règle d'ancienneté et en complément au cas par cas si nécessaire.

Les créances reçues par legs ou donations figurent au bilan de l'Institut Curie, en application du nouveau règlement comptable. Elles correspondent aux actifs non immobilisés des legs acceptés par le Directoire, valorisés au jour du décès, tels qu'ils figurent dans l'actif net successoral. Ces créances sont principalement constituées de comptes-courants bancaires, placements et assurances-vie, en attente de leur réalisation.

a) Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros		Echéance		Total 2025	Total 2024
		moins d'un an	plus d'un an		
CRÉANCES	Créances clients usagers et comptes rattachés	54 539		54 539	51 984
	- Hospitalisés et consultants	6 330		6 330	7 773
	- Caisse pivot	43 563		43 563	37 849
	- Autres tiers payants	4 599		4 599	6 362
	Créances reçues par legs ou donations	35 766		35 766	32 659
	Autres	221 021		221 021	201 809
	Provision pour créances douteuses	-3 340		-3 340	-1 137
	Charges constatées d'avance	3 575		3 575	1 998
	Total créances d'exploitation	311 561	0	311 561	287 312

b) Provision pour créances douteuses

En milliers d'euros	2024	Dotation	Reprise	2025
Créances douteuses	1 137	2 985	782	3 340

La dotation de l'exercice comprend notamment le montant de la créance portée au 31.12.2025 par l'Institut Curie à l'encontre de l'Institut Mutualiste Montsouris placé en Redressement Judiciaire (1,5 M€).

2.4 Dettes

Les dettes sur legs et donations figurent également au bilan. Elles sont constituées des dettes du défunt subsistant au jour de son décès, des dettes attachées aux biens légués, des frais funéraires, des frais encourus pour régler la succession ainsi que des frais, nets des produits, relevant du portage temporaire des biens destinés à être cédés et engagés par le notaire préalablement à l'acceptation de la libéralité par le Directoire.

a) Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros		Echéance				Total 2024
		moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total 2025	
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				0	0
	Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	6 526	23 013	41 040	70 579	77 435
	Emprunts et dettes financières	6			6	5
	Dettes fournisseurs	48 380			48 380	47 154
	Dettes des legs ou donations	13 264			13 264	8 081
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 238			8 238	6 834
	Dettes fiscales et sociales	45 039			45 039	62 398
	Autres dettes	19 456			19 456	5 527
Total dettes d'exploitation		140 910	23 013	41 040	204 963	207 434

Les emprunts sont passés de 77,4 M€ à 70,6 M€ soit un remboursement de 6,8 M€ suivant les conditions prévues aux contrats. Par ailleurs, il n'y a pas eu de nouvel emprunt contracté au cours de l'exercice 2025.

Les dettes sur legs et donations sont constituées à la fin de l'exercice 2025 de :

- Dettes 6,7 M€
- Legs particuliers à délivrer 6,6 M€

b) Produits constatés d'avance

Des produits constatés d'avance correspondent à la part de ressources pluriannuelles comptabilisées dès leur attribution qui n'est pas imputable à l'exercice. Les ressources concernées sont le mécénat, les contributions financières, les subventions et concours publics ainsi que les prestations de R&D pour la part non encore consommée.

Le montant enregistré en produits constatés d'avance s'élève à 177,2 M€ en fin d'exercice 2025 (176,9 M€ en 2024).

2.5 Placements financiers et trésorerie

Lors de leur entrée dans le patrimoine, les titres de placement sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Pour les obligations, cette valeur d'acquisition correspond à la valeur en capital, hors intérêts courus.

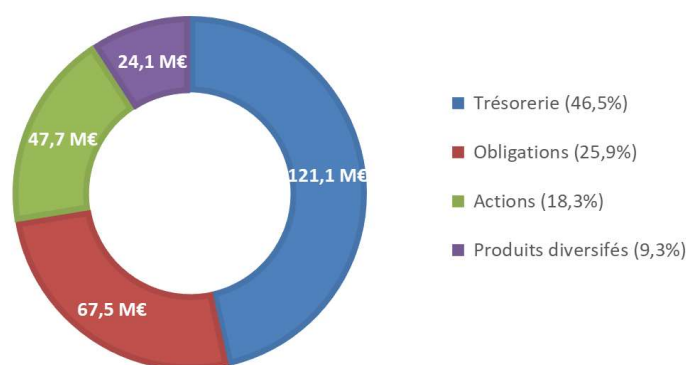
Lors de la sortie du patrimoine, le résultat de cession et les valeurs restant en portefeuille sont évalués selon la méthode du prix moyen pondéré.

Une provision est constituée pour chaque ligne de titres dont la valeur ainsi déterminée excède la valorisation boursière calculée sur le cours moyen de décembre.

Les obligations achetées au-dessus du pair font l'objet d'un étalement de la prime d'acquisition sur la durée de vie de l'obligation.

En milliers d'euros		Total 2025	Total 2024
PLACEMENTS ET TRÉSORERIE	Valeurs mobilières de placement		
	Valeurs mobilières de placement	260 398	286 081
	Provision pour dépréciation des titres	-4 084	-2 903
	Valeurs mobilières de placement (montant net)	256 314	283 177
	Disponibilités		
	Comptes bancaires	88 639	63 543
	Intérêts courus	9 136	8 229
	Comptes sur livrets	106	22 280
	Caisses	16	18
	Total disponibilités	97 897	94 070
Total des placements et trésorerie		354 212	377 247

A la date de clôture, la ligne valeur mobilière de placements représentent 260,4 M€ en valeur brute. Ils sont répartis ainsi sur les différents supports :



La valeur du portefeuille de placements a évolué à la baisse fin 2025 (260,4 M€ contre 286,1 M€ fin 2024). Compte tenu du contexte des marchés et de l'évolution des taux, cette baisse est portée par les placements monétaires qui représentent 46,5 % du montant total (60,5 % fin 2024).

La provision pour dépréciation s'élève à 4,1 M€ (2,9 M€ fin 2024). Cette hausse est liée aux produits diversifiés.

2.6 Fonds propres

Les **fonds propres** comprennent :

- La dotation, elle-même constituée en vertu des statuts de l'Institut Curie :
 - Des droits de propriété ou d'occupation des terrains,
 - Des constructions réalisées sur ces terrains,
 - De tous biens et droits mobiliers ou immobiliers spécifiquement affectés à la dotation par le légataire ou le donateur,
 - De la fraction du résultat annuel affectée à la dotation par décision du Conseil de surveillance,
 - De toute affectation par décision du Conseil de surveillance.

La dotation est non consommable.

- Les réserves qui réceptionnent les excédents de l'Institut Curie au-delà de la fraction affectée à la dotation,
- Le résultat de l'exercice (excédent ou déficit),
- Les subventions d'investissement et financements privés obtenus et utilisés pour l'acquisition d'immobilisations. Ces subventions d'investissement et financements privés sont repris en résultat d'exploitation au rythme de l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Affectation du résultat

Le Conseil de surveillance est souverain pour décider de la fraction de résultat annuel qui, considéré établissement par établissement, après apurement du report à nouveau, est affecté à la dotation pour en assurer le maintien.

La variation des fonds propres est présentée ci-dessous en identifiant la part issue de la générosité du public.

En milliers d'euros	Au 01/01/2025	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres et réserves								
Fonds propres sans droit de reprise								
- Fonds propres statutaires	82 796	-	-	304	-	-	-	83 100
- Fonds propres complémentaires	66 483	-	-	-	-	-	-	66 483
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserves								
- Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-	-	-	-	-
- Réserves pour projet de l'entité	161 538	20 163	-	296	-	-	-	181 405
- Autres	69 530	49	-	8	-	-	-	69 571
Report à nouveau	6 298	- 2 351	-	-	-	0	-	3 947
Excédent ou déficit de l'exercice	17 861	- 17 861	-	2 477	14 745	-	-	2 477
Subventions d'investissement renouvelables IC	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement	26 407	-	-	5 149	-	5 210	-	26 345
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL Fonds propres	430 914	0	-	7 625	14 745	- 5 210	-	433 329

Les **fonds propres sans droit de reprise** (ex-dotation) s'élèvent à 149,6 M€ dont 83,1 M€ issus de dispositions statutaires et 66,5 M€ de dispositions extra-statutaires. Ils sont composés à hauteur de 70,5 M€ de terrains et d'immeubles qui hébergent les missions sociales et à hauteur de 79 M€ de valeurs mobilières de placement.

Les **réserves pour projets de l'entité** s'élèvent à 181,4 M€ après abondement de 19,9 M€ (affectation résultat 2024 à hauteur de 17,9 M€ et du Report à nouveau) et les **autres réserves** à 69,6 M€.

Le **report à nouveau**, après affectation du résultat 2024, ressort à + 3,9 M€.

Le résultat de l'exercice est un excédent de + 2,5 M€.

Les **subventions d'investissement** et financements privés utilisés pour financer des immobilisations sur l'exercice 2025 s'élèvent à 5,1 M€. Ces subventions d'investissement et financements privés sont repris en

résultat à hauteur de 5,2 M€ en contrepartie de la charge d'amortissement de ces investissements. En fin d'exercice, le montant net de ces subventions d'investissement et financements privés s'élève à 26,3 M€ (soit 133,1 M€ de subventions correspondantes aux immobilisations acquises moins 106,8 M€ de reprises).

2.7 Fonds reportés et dédiés

a) Fonds reportés

En application du règlement de l'ANC 2018-06, lors de la 1ère comptabilisation d'une libéralité, le montant constaté en produits est neutralisé par la comptabilisation d'une charge « report en fonds reportés » pour constituer un fonds reporté. Ce fonds reporté est ensuite mouvementé à chaque encaissement ou transfert d'actifs (constatation d'un produit « utilisation de fonds reportés ») ainsi qu'à chaque paiement de passifs (constatation d'une charge « report en fonds reportés »).

En milliers d'euros	Au 1er janvier 2025	Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	Autre mouvement	Au 31 décembre 2025
TOTAL fonds reportés	50 737	14 677	21 797	- 189	43 428

Les reports en fonds reportés intervenus dans l'exercice (14,7 M€) correspondent aux nouveaux legs acceptés en 2025 et au paiement en 2025 de dettes sur legs. Les utilisations de fonds reportés (21,8 M€) correspondent aux encaissements et transferts d'actifs intervenus dans l'année.

b) Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent les montants de ressources affectées par la volonté de tiers financeurs à des projets définis, non consommées à la date de clôture de l'exercice. Ils sont regroupés par nature de ressources : subventions d'exploitation, contributions financières et ressources issues de la générosité du public.

La gestion de deux fonds issus d'un legs et d'une donation (Mayent et Rothschild), dont les revenus doivent financer des bourses, des prix scientifiques ou des programmes de recherche, a été confiée à l'Institut Curie. Compte tenu des obligations liées à ces fonds, leur valeur reste inscrite en fonds dédiés sur une ligne spécifique « fonds particuliers ».

En milliers d'euros	Au 1er janvier 2025 Montant global	Reports	Utilisations		Transferts	Au 31 décembre 2025	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	60 443	35 084	19 955	-	-	75 572	-
Contributions financières d'autres organismes	12 582	3 829	6 632	-	-	9 778	-
Ressources liées à la générosité du public	20 935	8 413	4 215	-	-	25 133	6 550
- Dons affectés	20 532	8 413	4 215	-	-	24 730	6 147
- Legs affectés	403	-	-	-	-	403	403
Autres natures de fonds dédiés	0	-	-	-	-	0	-
Fonds particuliers Mayent et Rothschild	10 650	89	5	-	-	10 734	-
Total des fonds dédiés	104 610	47 414	30 807	-	-	121 217	6 550

Les subventions d'exploitation sont essentiellement conclues en France (soit 67,2 M€ dont 8 M€ relatifs à Carnot) et avec l'Union Européenne (4,7 M€).

Les reports en fonds dédiés (47,4 M€) correspondent aux ressources affectées reçues au cours de l'année 2025 et non consommées durant l'exercice. L'utilisation des fonds dédiés (30,8 M€) correspond à la consommation en 2025 des ressources affectées reçues les années antérieures.

Les fonds particuliers Mayent et Rothschild (10,7 M€) n'ont pas vocation à être consommés. Seuls leurs revenus sont consommables. En 2025, ils ont permis d'attribuer des bourses (0,2 M€).

Leur contribution aux comptes de l'Institut Curie est la suivante :

En milliers d'euros	Mayent	Rothschild	Total 2025	Mayent	Rothschild	Total 2024
ACTIF						
Créances diverses	7 659	2 353	10 012	1 567	2 384	3 951
Obligations et autres titres	2 084	528	2 612	9 084	528	9 612
Provision pour dépréciation des titres	-212	-202	-414	-159	-191	-351
Banques, comptes-courants	30	4	35	64	11	74
Autres			0			0
Total actif	9 561	2 684	12 245	10 555	2 732	13 287
PASSIF						
Fonds de réserve	0	1 357	1 357		1 357	1 357
Résultat de l'exercice			0			0
Fonds dédiés	9 465	1 268	10 734	9 377	1 274	10 650
Dettes fournisseurs			0			0
Dettes sociales et fiscales			0			0
Autres dettes	95	59	155	1 178	102	1 280
Total passif	9 561	2 684	12 245	10 555	2 732	13 287
Compte de résultat						
Utilisations des fonds dédiés		5	5		72	72
Autres produits			0			0
Résultat financier	184	54	238	215	30	244
Résultat exceptionnel			0			0
Bourses, post-docs, prix	-95	-59	-155	-178	-102	-280
Reports en fonds dédiés	-89		-89	-36		-36
Résultat	0	0	0	0	0	0

2.8 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir :

- les risques et litiges en cours,
- les engagements pris envers le personnel au titre des indemnités de fin de carrière.

Les droits au titre des indemnités de fin de carrière sont définis par :

- la Convention Collective des Centres de Lutte contre le Cancer (brochure JO n°3201) pour l'Ensemble hospitalier,
- un accord collectif pour le Centre de recherche et le Siège.

Depuis 2010, les engagements sont évalués par un actuair indépendant selon la méthode prospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite sur la base du salaire de fin de carrière. Les pertes et gains actuariels sont reconnus selon la méthode dite du « corridor », qui consiste à amortir par le résultat, sur la durée résiduelle moyenne probable de vie active, les montants qui dépassent 10 % de la valeur des engagements.

À compter de l'exercice 2020, dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme comptable sur les libéralités, des provisions pour charges sont constituées pour couvrir, le cas échéant, les engagements pris par l'Institut Curie en contrepartie du bénéfice des legs. Les engagements les plus fréquents concernent l'entretien des tombes des défunts.

En milliers d'euros	2024	Dotation	Reprise		2025
			Prov. Utilisée	Prov. Non utilisée	
Provisions pour risques	2 836	1 225	712		3 349
Provisions pour indemnités fin de carrière	26 099	2 756	2 158		26 697
Autres provisions pour charges	4 160	2 569	1 622		5 107
Total des provisions pour risques et charges	33 095	6 550	4 492	-	35 153

Provision Indemnités fin de carrière

Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision Indemnités fin de carrière sont les suivantes :

	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'actualisation	3,80%	3,38%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de progression des salaires	2,50%	2,50%

L'évolution de la provision et des engagements sur l'exercice 2025 s'analyse ainsi :

	En milliers d'euros
Montant de la provision au 31/12/2024	26 099
Coût des services 2025	1 924
Coût de l'actualisation 2025	865
Amortissement des changements de régime	1
Amortissement des pertes et gains actuariels	- 33
Prestations payées	- 2 158
Transferts	0
Montant de la provision au 31/12/2025	26 697
Pertes (et gains) actuariels non comptabilisés	156
Valeur des engagements au 31/12/2025	26 852

Note 3 – Informations relatives au compte de résultat

3.1 Produits d'exploitation

a) Ventes de prestations de service et activités annexes

Elles comprennent :

- Les ventes de prestations de service dont les surcoûts et honoraires d'essais thérapeutiques ainsi que la majoration pour chambre individuelle,
- Les autres produits de l'activité hospitalière tels que la facturation aux patients non assurés sociaux et aux organismes d'assurance-santé (= part hors Assurance-Maladie),
- Les revenus issus de la R&D,
- Le parrainage,
- Les prestations de consultance et formation facturées,
- Les refacturations de prestations à des tiers : repas du personnel, prestations médicales rendues à d'autres hôpitaux, etc.,
- Les abonnements au Journal de l'Institut Curie (JIC).

En milliers d'euros	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de produits fabriqués, marchandises et prestations de services	6 644	7 502
- Dont surcoûts et honoraires d'essais thérapeutiques	5 640	6 462
- Dont majoration chambre individuelle	1 358	1 354
Autres produits de l'activité hospitalière	17 553	17 578
Mise à disposition du personnel	2 209	2 312
Revenus de R&D	4 792	9 205
Parrainage	970	1 184
Repas des personnels	953	900
Autres	3 641	3 991
Total des ventes de prestations de service et activités annexes	36 761	42 671

b) Concours publics et subventions d'exploitation

Les **concours publics** correspondent aux financements reçus de l'Assurance-Maladie (AM) et du Fonds d'Intervention Régional (FIR) : tarification à l'activité (TAA) sur les séjours, actes et consultations externes, dotations MIGAC, médicaments onéreux ou sous Autorisation Temporaire d'Utilisation ainsi qu'autres dispositifs facturés en sus des séjours, dotations du FIR, Incitations Financières à l'Amélioration de la Qualité, ...

Les **subventions d'exploitation** dont bénéficie l'Institut Curie correspondent à la subvention attribuée par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dans le cadre d'un contrat quadriennal, ainsi qu'à des financements obtenus auprès d'organismes publics ou parapublics, le plus souvent en réponse à des appels à projets. Ces subventions sont comptabilisées à la signature de la convention pour l'intégralité du montant attribué, la contrepartie étant une créance qui s'apure au fur et à mesure des encaissements. Lorsque la subvention couvre une période supérieure à douze mois, un produit constaté d'avance est comptabilisé. La part de subventions, hors produit constaté d'avance, non consommée à la clôture de l'exercice est reportée en fonds dédiés lorsque les conditions sont remplies.

En milliers d'euros	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement	Exercice 2025	Exercice 2024
Assurance-Maladie	326 643			326 643	326 555
- dont TAA	278 121			278 121	276 674
- dont MIGAC	48 522			48 522	49 881
Fonds d'Intervention Régional (FIR)	6 055			6 055	5 951
Autres produits de l'activité hospitalière et produits divers	1 736			1 736	1 311
Rétrocessions de médicaments	2 827			2 827	4 240
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR)	9 128			9 128	9 128
Subventions d'exploitation		50 104		50 104	55 400
- dont subventions Union Européenne		7 648		7 648	6 642
Total des concours publics, subventions d'exploitation, subventions d'investissement	346 388	50 104	5 104	401 597	402 585

Les subventions d'investissements classées sur la ligne « Reprise sur Amortissements dépréciation provision » du résultat d'exploitation en 2024 ont été reclassées en « Concours publics Subvention d'exploitation Subvention d'Investissement (cf. Note 8 et § Principes comptables – page 10).

c) Ressources liées à la générosité du public

Les ressources liées à la générosité du public sont constituées de dons manuels, de mécénats ainsi que de legs, donations et assurances-vie.

*Les **dons manuels** tels que définis à l'article 757 du Code Général des Impôts (CGI) consistent en une simple remise matérielle d'un bien meuble quelconque (un objet, une somme d'argent, un chèque, voire des valeurs mobilières ou des titres) ce qui exclut les immeubles, pour lesquels un acte notarié est obligatoire.*

*Les **mécénats** sont des soutiens financiers apportés par des personnes morales ou physiques à des projets en lien avec les missions sociales de l'Institut Curie. L'absence de contrepartie pour les mécènes permet de leur délivrer un reçu fiscal. Les mécénats font l'objet de contrats et sont comptabilisés dès la signature pour l'intégralité du montant attribué, la contrepartie étant une créance qui s'apure au fur et à mesure des encaissements. Lorsque le mécénat couvre une période supérieure à douze mois, un produit constaté d'avance est comptabilisé. La part du mécénat, hors produit constaté d'avance, non consommée à la clôture de l'exercice est reportée en fonds dédiés lorsque les conditions sont remplies.*

*Les **legs, donations et assurances-vie** relèvent des libéralités et sont comptabilisés à compter de l'exercice 2020 selon les dispositions du règlement ANC 2018-06. Pour les legs, le produit est comptabilisé dès l'acceptation de la libéralité par le Directoire, pour le montant de l'actif net successoral tel qu'il ressort du PV d'acceptation. Les donations et assurances-vie sont également comptabilisées en produits lors de leur acceptation par le Directoire. Le mécanisme de fonds reportés permettant de neutraliser le produit jusqu'à la réalisation des actifs est actionné dès la 1^{ère} comptabilisation de la libéralité. Le fonds reporté est ensuite ajusté à chaque mouvement d'actifs ou de passifs. Le montant de legs, donations et assurances-vie figurant au compte de résultat correspond à la somme algébrique des produits d'assurance-vie et de legs et donations, des plus ou moins-values réalisées sur la cession des actifs légués et des mouvements sur fonds reportés.*

En milliers d'euros	2025	2024
Dons manuels	39 173	35 595
Legs, donations et assurances-vie	40 117	37 952
Mécénats	1 021	329
TOTAL Dons, legs et mécénats	80 311	73 875

La hausse par rapport à 2024 (+9 %) s'explique par les dons (+3,6 M€), par les legs, donations et assurances-vie (+ 2,1 M€) et les mécénats (+0,7 M€).

La rubrique « legs, donations et assurances-vie » figurant au compte de résultat est l'agrégation des éléments suivants :

Produits (en milliers d'euros)		Charges (en milliers d'euros)	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	12 254	Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	16 157
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'article 213-9	19 263		-
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	17 125		-
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	706	Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	195
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	21 797	Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	14 677
Total produits	71 145	Total charges	31 028
Produits - charges =			40 117

d) Contributions financières

Les contributions financières dont bénéficie l'Institut Curie correspondent à des financements obtenus auprès d'organismes privés sans but lucratif, le plus souvent en réponse à des appels à projets, pour financer un projet en lien avec les missions sociales. Elles sont comptabilisées à la signature de la convention pour l'intégralité du montant attribué. La contrepartie est une créance, qui s'apure au fur et à mesure des encaissements. Si la contribution couvre une période supérieure à douze mois, un produit constaté d'avance est comptabilisé. La part de la contribution, hors produit constaté d'avance, non consommée à la clôture de l'exercice est reportée en fonds dédiés lorsque les conditions sont remplies.

En 2025, les contributions financières se sont élevées à **25,3 M€** (20,7 M€ en 2024).

e) Autres produits

Les autres produits dont bénéficie l'Institut Curie comprennent les redevances acquises pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires.

En milliers d'euros	Exercice 2025	Exercice 2024
Redevances des produits de valorisation (licences)	2 766	1 270
Produits divers de gestion courante	1 954	6 778
Total des autres produits	4 720	8 048

f) Reprises de subventions d'investissement et financements privés ; reprises de provisions

Les reprises en résultat des subventions d'investissement et des financements privés utilisés pour acquérir des immobilisations sont inscrites en produits d'exploitation (et non pas en produits exceptionnels comme le prévoit le Plan Comptable Général) afin de compenser la charge d'amortissement des biens ainsi acquis et d'assurer la neutralité sur le résultat d'exploitation. Cette forme de financement est en effet typique du modèle économique de l'Institut Curie.

Au 31 décembre 2024, les reprises de subventions d'investissement étaient classées en produits d'exploitation et non pas en produits exceptionnels comme le prévoyait le Plan Comptable Général.

En milliers d'euros	Exercice 2025	Exercice 2024
Reprises de subventions d'investissement	-	4 930
Reprises de provisions	4 569	4 786
Transferts de charges	-	18
Autres	-	-
Total des reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	4 569	9 733

Les reprises de subventions d'investissements ont été reclassés dans le cadre de la réforme de la Modernisation des états financiers (cf. 3.1 b et § Principes comptables – page 10). Par ailleurs, les transferts de charges ont disparu.

g) Utilisation des fonds dédiés

Voir fonds dédiés - note 2.7

3.2 Charges d'exploitation

a) Achats, variations de stocks et charges externes

En milliers d'euros	Exercice 2025	Exercice 2024
Achats et variation de stocks	149 824	152 684
Dont charges à caractère médical	103 813	107 895
Dont charges à caractère non médical	46 011	44 789
Charges externes	80 014	79 524
Dont charges à caractère médical	16 556	19 597
Dont charges à caractère non médical	63 458	59 927
Total des achats, variation de stocks et charges externes	229 838	232 208

Après une forte hausse en 2024, liée aux produits pharmaceutiques et à usage médical, les achats ont globalement baissé de 1 %.

b) Aides financières

Une aide financière est :

- Soit une somme d'argent accordée à une personne physique à titre d'aide ou de secours ;
- Soit une contribution financière facultative octroyée par une entité à une autre entité destinée à la réalisation d'actions ou d'investissements.

Ces sommes ou contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Les aides financières s'élèvent à 0,3 M€ (0,5 M€ en 2024), notamment versées à l'Alliance Mondiale Contre le Cancer (AMCC).

c) Impôts et taxes

En milliers d'euros	Exercice 2025	Exercice 2024
Taxe sur salaires	14 138	13 846
Autres taxes	7 030	6 772
Total des impôts, taxes et versements assimilés	21 168	20 619

d) Charges de personnel (salaires, traitements et charges sociales)

En milliers d'euros	Exercice 2025	Exercice 2024
Soins et recherche clinique	175 420	167 540
Recherche cognitive et translationnelle	56 118	52 658
Missions sociales portées par le Siège (dont musée)	1 761	1 761
Fonctions support	10 117	7 700
Total des charges de personnel	243 416	229 658

Les charges de personnel ont augmenté en raison de l'accroissement des effectifs.

e) Dotations aux amortissements et aux dépréciations

Voir actif immobilisé – note 2.1 et créances – note 2.3

f) Reports en fonds dédiés

Voir fonds dédiés - note 2.7

3.3 Résultat financier

Le **résultat financier** est composé :

- des revenus du portefeuille de titres de placement, eux-mêmes comprenant :
 - les intérêts des titres à coupon périodique, encaissés au cours de l'exercice ou courus mais non encore échus au 31 décembre, diminués de l'impact de l'étalement de la prime d'acquisition sur les obligations achetées au-dessus du pair (règle indiquée en note 2.5)
 - les dividendes d'actions encaissés au cours de l'exercice,
 - les plus ou moins-values réalisées à l'occasion de la cession de titres,
- des frais financiers sur emprunts et concours bancaires,
- des dotations et reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières,
- des dotations et reprises de provisions comptabilisées en application des règles d'évaluation des valeurs mobilières de placement indiquées en note 2.5.

En milliers d'euros	Exercice 2025	Exercice 2024
Résultat net réalisé sur les placements	12 158	9 885
Variation de provision pour dépréciation du portefeuille	-1 180	111
Sous-total résultat des placements	10 978	9 996
Autres intérêts et produits assimilés	548	1 202
Frais financiers sur emprunts	-1 020	-1 104
Autres	-81	-52
Résultat financier	10 425	10 043

Le résultat financier s'élève à 10,4 M€ sur l'année 2025 contre 10 M€ en 2024.

Le résultat net réalisé sur les placements s'élève à 11 M€ contre 9,9 M€ en 2024.

La variation de provisions pour dépréciation des titres est défavorable.

Enfin, les charges d'intérêts sur emprunts ont baissé (-0,7 M€) compte tenu de la baisse des emprunts liée aux remboursements annuels.

3.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel recense, à compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2025, les événements à caractère majeur et inhabituel.

En Euros	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations en capital	-	57 777
Sur opérations de gestion	-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	438 884
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	496 661
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations en capital	-	93 104
Sur opérations de gestion	-	1 439 999
Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	596 493
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	2 129 596
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-1 632 935

Suite à la modernisation des états financiers (cf Principes comptables), les produits et charges liés aux cessions d'immobilisations sont classés respectivement en produits (239k€) et charges (99k€) d'exploitation en 2025. Par ailleurs, l'ensemble des mouvements relatifs aux risques et charges sont désormais enregistrés en résultat d'exploitation.

Note 4 – Informations relatives au tableau de financement

La Capacité d'Autofinancement (CAF) est la mesure de l'ensemble des ressources, nettes de charges, dont la Fondation dispose pour financer ses investissements et le remboursement de ses emprunts. Elle se calcule en ajoutant au résultat net de l'Institut Curie l'ensemble des charges nettes calculées sans impact sur la trésorerie (dotation aux amortissements, variation des provisions pour dépréciation des actifs et pour risques et charges).

La CAF 2025 de la Fondation s'établit à 38,2 M€.

Avec un fonds de roulement de -15,1 M€ et un besoin en fonds de roulement de -7,9 M€, l'activité 2025 entraîne une baisse de trésorerie de 23 M€.

Le niveau de trésorerie et placements s'élève ainsi à 354,2 M€ fin 2025 (377,2 M€ fin 2024).

Ce montant inclut dans la trésorerie les intérêts courus à recevoir ainsi que les provisions pour dépréciations des valeurs mobilières de placement.

Note 5 – Autres informations

5.1 Informations relatives au personnel

a) Effectif au 31 décembre

	2025	2024	Var. 2025 / 2024
Personnel salarié de l'Institut Curie			
Médecins	462	441	21
Cadres	793	731	62
Non cadres	1 952	1 908	44
Total salariés Institut Curie	3 207	3 080	127
Autres personnels			
Organismes de recherche et universités	309	307	2
Etudiants et post-doctorants	584	560	24
Total autres personnels	893	867	26
Effectif total de l'Institut Curie	4 100	3 947	153

b) 10 plus fortes rémunérations

Les 10 plus fortes rémunérations versées en 2025 se sont élevées à 1 873 K€ (1 784 K€ sur 2024). Ce montant inclut des indemnités transactionnelles et de départ en retraite.

5.2 Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires, incluant l'audit légal et les attestations de dépenses requises par les financeurs, s'élève 157 K€ pour l'année 2025.

5.3 Engagements hors bilan

a) Engagements reçus

Les legs dont l'Institut Curie a été informé avant le 31 décembre 2025, acceptés par le Directoire en 2025, représentent une valeur de 36,8 M€ (44,4 M€ en 2024).

b) Engagements donnés

– Indemnités de Fin de Carrière

Les engagements pour indemnités de fin de carrière ont été évalués à hauteur de 26,9 M€. Ils sont provisionnés à hauteur de 26,7 M€ (cf. note 2.8). Il résulte un engagement non comptabilisé de 0,2 M€ correspondant aux pertes et gains actuariels (1 M€ en 2024).

– Crédits-baux et contrats de location

Les crédits-baux et les contrats de location étant arrivés à terme respectivement en 2024 et 2023, il n'y a plus d'engagement hors bilan à ce titre.

– Caution et autres engagements

Dans le cadre de la reprise de l'Institut Mutualiste Montsouris avec l'Hôpital Foch (cf. § Faits marquants), l'Institut Curie accordé une caution simple de 4M€ afin de garantir la souscription d'un emprunt par l'Association Nouvel Institut médico chirurgical Montsouris) et s'est engagé à un apport en fonds propres de 4 M€. Ces deux engagements sont soumis à des conditions suspensives non levées au 31 décembre 2025. Elles le sont début 2026, les apports et caution ont donc été réalisées début 2026.

5.4 Informations sur les transactions avec les contreparties

L'Institut Curie n'a effectué aucune opération avec des parties liées conclue dans des conditions anormales telles que prévues dans l'article 431-12 du règlement ANC 2018-06.

5.5 Événements postérieurs à la clôture

Les conditions suspensives liées à la prise de participation globale de l'IC dans l'IMM ont été levées le 23 février 2026. Cette levée des conditions s'est traduite par l'apport des fonds de 4 M€ telle que prévue dans le contrat et l'engagement de la caution (Cf. § Faits marquants).

5.6 Autres informations

Contributions volontaires en nature

L'Institut Curie fait appel à des bénévoles qui jouent un rôle essentiel dans la prise en charge globale des patients (activité physique, ateliers d'art plastique et de socio-esthétique, réinsertion professionnelle, ...), dans l'accompagnement de leurs proches et dans la recherche de financement (opérations de collecte). Ces contributions bénévoles ne sont pour le moment pas valorisées.

L'Institut Curie a bénéficié de prestations en nature (291,4 K€) au travers d'espaces média mis gracieusement à sa disposition notamment lors de l'opération nationale « Une Jonquille contre le Cancer 2025 », des mécénats de compétence, ainsi que des dons en nature.

Rémunération des membres du Conseil de surveillance et du Directoire

Les membres du Conseil de surveillance ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction, conformément aux statuts de l'Institut Curie. Les membres du Directoire perçoivent une rémunération fixée par le Conseil de surveillance après avis du comité des rémunérations, dans le respect de la législation en vigueur. Pour l'année 2025, le montant brut global de cette rémunération s'est élevé à 291 K€.

Note 6 – Compte de résultat par origine et destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2025		2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE <i>(note 6.2)</i>				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	88 768 732	88 768 732	82 211 722	82 211 722
1.1. Cotisations sans contrepartie				
1.2. Dons, legs et mécénats	80 310 762	80 310 762	73 875 356	73 875 356
- Dons manuels	39 172 728	39 172 728	35 595 071	35 595 071
- Legs, donations et assurances-vie	40 116 961	40 116 961	37 951 785	37 951 785
- Mécénats	1 021 073	1 021 073	328 500	328 500
1.3. Autres produits liés à la générosité du public	8 457 970	8 457 970	8 336 366	8 336 366
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	74 387 862		78 645 730	
2.1. Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2. Parrainage des entreprises	156 167		171 483	
2.3. Contributions financières sans contrepartie	19 967 376		15 080 396	
2.4. Autres produits non liés à la générosité du public	54 264 320		63 393 851	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	398 769 883		403 274 245	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	5 081 823		6 157 424	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	30 806 239	4 214 569	21 083 484	2 889 143
TOTAL	597 814 538	92 983 301	591 372 605	85 100 865
CHARGES PAR DESTINATION <i>(note 6.3)</i>				
1 - MISSIONS SOCIALES <i>(note 6.3.a)</i>	505 741 234	53 237 851	498 147 366	45 195 810
1.1. Réalisées en France	505 571 234	53 067 851	497 696 366	44 744 810
- Actions réalisées par l'organisme	505 474 880	53 040 015	497 674 185	44 722 629
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	96 354	27 836	22 181	22 181
1.2. Réalisées à l'étranger	170 000	170 000	451 000	451 000
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	170 000	170 000	451 000	451 000
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS <i>(note 6.3.b)</i>	17 955 864	12 594 971	15 179 343	11 041 303
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	12 594 971	12 594 971	11 041 303	11 041 303
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	5 360 893		4 138 040	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT <i>(note 6.3.c)</i>	13 194 049	3 992 437	11 305 559	3 007 389
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	11 033 166	-	5 357 532	-
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	-		-	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	47 413 548	8 412 914	43 521 839	3 623 206
TOTAL	595 337 861	78 238 174	573 511 638	62 867 708
EXCEDENT (+) OU DEFICIT (-)	2 476 677	14 745 126	17 860 966	22 233 157

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025		2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	314 153	314 153	378 380	378 380
Bénévolat	Non évalué		Non évalué	
Prestations en nature	291 383	291 383	314 910	314 910
Dons en nature	22 770	22 770	63 470	63 470
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-		-	
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	314 153	314 153	378 380	378 380
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	113 107	113 107	96 185	96 185
Réalisées en France	113 107	113 107	96 185	96 185
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	201 046	201 046	282 195	282 195
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	314 153	314 153	378 380	378 380

6.1. REGLES GENERALES DU CROD

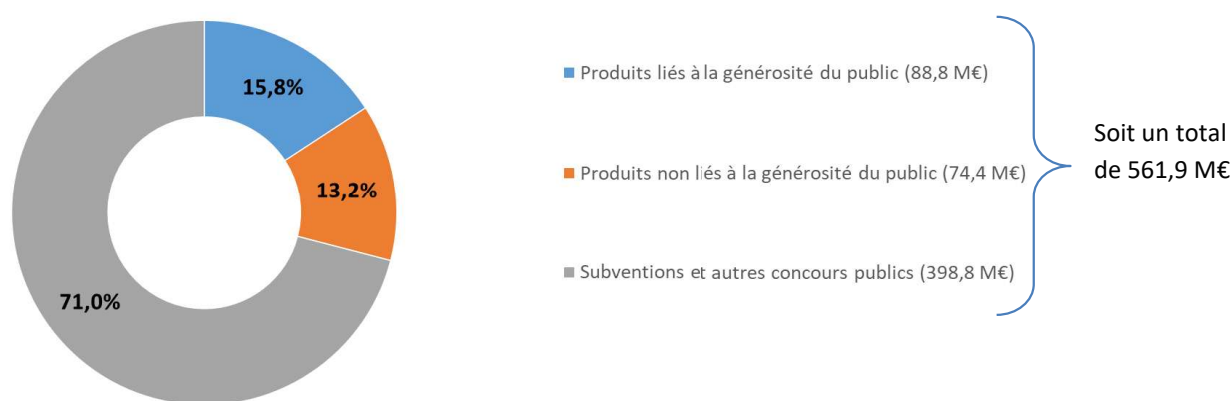
Le règlement ANC 2018-06 a défini cet état de synthèse qui présente les produits par origine et les charges par destination, de manière comparative entre l'exercice et l'exercice précédent, et qui fait apparaître distinctement la part issue de la générosité du public.

La première colonne du CROD est issue directement du Compte de Résultat de l'Institut Curie présenté précédemment. La deuxième colonne détaille les éléments liés à la Générosité du Public, elle alimente le Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public.

Les règles de gestion spécifiques à l'Institut Curie ont été arrêtées par décision du Directoire.

6.2. PRODUITS PAR ORIGINE SUR 2025

Les produits par origine se décomposent pour 2025 en :



a) Produits liés à la générosité du public

Ces produits s'élèvent à 88,8 M€ contre 82,2 M€ en 2024.

Ils comprennent :

- Les dons, legs et mécénats pour 80,3 M€ (cf. note 3.1.c) contre 73,9 M€ en 2024
- Les autres produits liés à la générosité du public. Ces produits correspondent aux ventes réalisées à l'occasion d'événements de collecte (opération Jonquilles, boutique en ligne, ...), abonnements au Journal de l'Institut Curie (JIC), produits des libéralités correspondant au portage temporaire de biens destinés à être cédés (loyers encaissés, ...), contributions financières et parrainages en lien avec la générosité, quote-part de produits financiers évaluée selon la proportion de générosité du public dans les ressources totales de l'année (1,8 M€). Leur montant s'élève à 8,5 M€ contre 8,3 M€ en 2024.

b) Produits non liés à la générosité du public

Les produits non liés à la générosité du public ne sont pas relatifs aux événements de collecte.

Ces produits sont issus du parrainage des entreprises, des contributions financières ainsi qu'à d'autres produits. Pour 2025, ils s'élèvent à 74,4 M€, essentiellement issus de l'activité hospitalière hors Assurance Maladie et de la facturation de la recherche. Ils incluent également des produits financiers pour 11,2 M€ (hors ceux rattachés à la générosité du public).

c) Subventions et autres concours publics

Les subventions et autres concours publics s'élèvent à **398,8 M€**, les montants sont détaillés au § 3.1.b. Dans le CROD, les rétrocessions de médicaments sont classées en « Autres produits non liés à la générosité du public » et non en « Subventions et autres concours publics ».

d) Reprises sur provisions et dépréciations

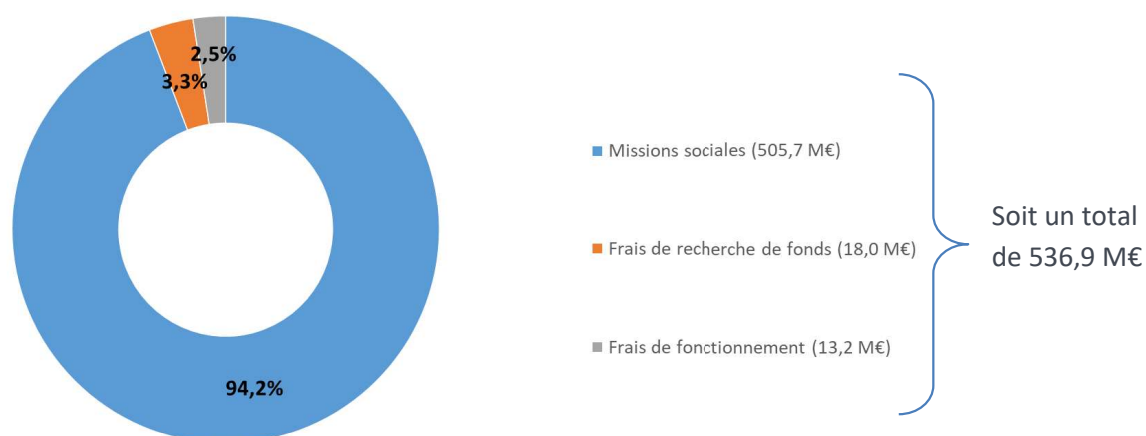
Les reprises sur provisions et dépréciations (**5,1 M€**) sont essentiellement constituées de 4,5 M€ de provision pour risques et charges (cf. note 2.8), dont la provision pour Indemnité de fin de carrière (2,2 M€).

e) Utilisations des fonds dédiés antérieurs

L'utilisation des fonds dédiés antérieurs s'établit à **30,8 M€**. Un tableau d'analyse explicatif figure dans la note 2.7.b.

6.3. CHARGES PAR DESTINATION SUR 2025

Les charges par destination des rubriques suivantes agrègent les charges de toutes natures (personnel, fonctionnement, amortissement) et se décomposent en :



a) Missions sociales

Les **missions sociales de l'Institut Curie** telles qu'elles ressortent des statuts ont mobilisé **505,7 M€**, soit 94,2% du total des emplois non calculés inscrits au compte de résultat. Ces charges couvrent les charges de personnel, charges fiscales et charges sociales liées, les achats et charges externes, les impôts et taxes, les amortissements de l'exercice ainsi que les charges financières et exceptionnelles inhérentes à ces missions sociales.

La décomposition en est la suivante :

- 395,1 M€ (78,1 %) pour les soins incluant la recherche clinique,
- 97,5 M€ (19,3%) pour la recherche fondamentale et translationnelle,
- 13,1 M€ (2,6%) pour les missions sociales portées par le Siège.

Les missions sont essentiellement réalisées en France.

Les activités d'enseignement ne font pas l'objet d'une identification analytique exhaustive ; leur coût se trouve inclus dans les montants ci-dessus.

b) Frais de recherche de fonds

Les **frais de recherche de fonds** sont constitués des frais d'appel à la générosité du public et aux autres ressources, il s'agit de l'ensemble des coûts directs y compris le coût des personnels mobilisés dans cet objectif. Sur l'année 2025, ils se sont élevés à **18,0 M€** (3,3 % du total des charges non calculées), dont 12,6 M€ de frais d'appel à la générosité du public (cf. infra) et 5,4 M€ pour la recherche des autres fonds privés.

c) Frais de fonctionnement

Les **frais de fonctionnement** englobent le coût des fonctions administratives, informatiques, juridiques, financières et de communication, ainsi que celui de la gouvernance de la Fondation. Ils s'élèvent à **13,2 M€** et représentent 2,5 % du total des charges.

En l'absence d'un dispositif légal autorisant à inscrire le résultat financier net issu des placements sur une ligne spécifique du Compte d'Emploi des Ressources, les coûts de fonctionnement incluent également les moins-values réalisées sur le portefeuille de titres de placement. Il n'est procédé à aucune répartition des coûts de fonctionnement sur les missions sociales, ni sur les frais de recherche de fonds.

Note 7 – Compte d'emploi des ressources (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION		2025	2024	RESSOURCES PAR ORIGINE		2025	2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE <i>(note 7.2)</i>				RESSOURCES DE L'EXERCICE <i>(note 7.3)</i>			
1. MISSIONS SOCIALES				1. RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
1.1. Réalisées en France		53 237 851	45 195 810	1.1. Cotisations sans contrepartie		88 768 732	82 211 722
- Actions réalisées par l'organisme		53 067 851	44 744 810	1.2. Dons, legs et mécénats		80 310 762	73 875 356
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		53 040 015	44 722 629	- Dons manuels		39 172 728	35 595 071
1.2. Réalisées à l'étranger		27 836	22 181	- Legs, donations et assurances-vie		40 116 961	37 951 785
- Actions réalisées par l'organisme		170 000	451 000	- Mécénats		1 021 073	328 500
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		-	-	1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		8 457 970	8 336 366
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		12 594 971	11 041 303				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public		12 594 971	11 041 303				
2.2. Frais de recherche d'autres ressources							
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		3 992 437	3 007 389				
TOTAL DES EMPLOIS		69 825 260	59 244 502	TOTAL DES RESSOURCES		88 768 732	82 211 722
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		-	-	2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		-	-
5. REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE		8 412 914	3 623 206	3. UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS		4 214 569	2 889 143
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		14 745 126	22 233 157	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-	-
TOTAL		92 983 301	85 100 865	TOTAL		92 983 301	85 100 865
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
				EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)		45 085 569	33 930 872
				(+/-) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public		14 745 126	22 233 157
				(-) Investissements et (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de		20 291 392	5 200 227
				(-) Remboursement en capital des emprunts liés à la générosité du public		-	5 878 233
				(-) Abondement à la dotation		5 949 429	-
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		33 589 874	45 085 569
				EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES AUX MISSIONS SOCIALES		113 107	96 185	1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		314 153	378 380
Réalisées en France		113 107	96 185	Non évalué			
Réalisées à l'étranger				Bénévolat		291 383	314 910
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		201 046	282 195	Prestations en nature		22 770	63 470
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		-	-	Dons en nature			
TOTAL		314 153	378 380	TOTAL		314 153	378 380

7.1. REGLES GENERALES DU CER

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) a été modifié par le règlement ANC 2018-06. Il fait désormais apparaître de manière comparative pour l'exercice et l'exercice précédent les seules ressources directement issues ou rattachées à la générosité du public ainsi que l'utilisation qui en a été faite.

Le CER dans sa partie supérieure correspond aux colonnes du CROD « dont générosité du public ». Il est complété en partie inférieure par les opérations en capital réalisées au moyen des ressources issues de la générosité du public : investissements nets des amortissements, remboursement des emprunts en capital, abondement de la dotation le cas échéant.

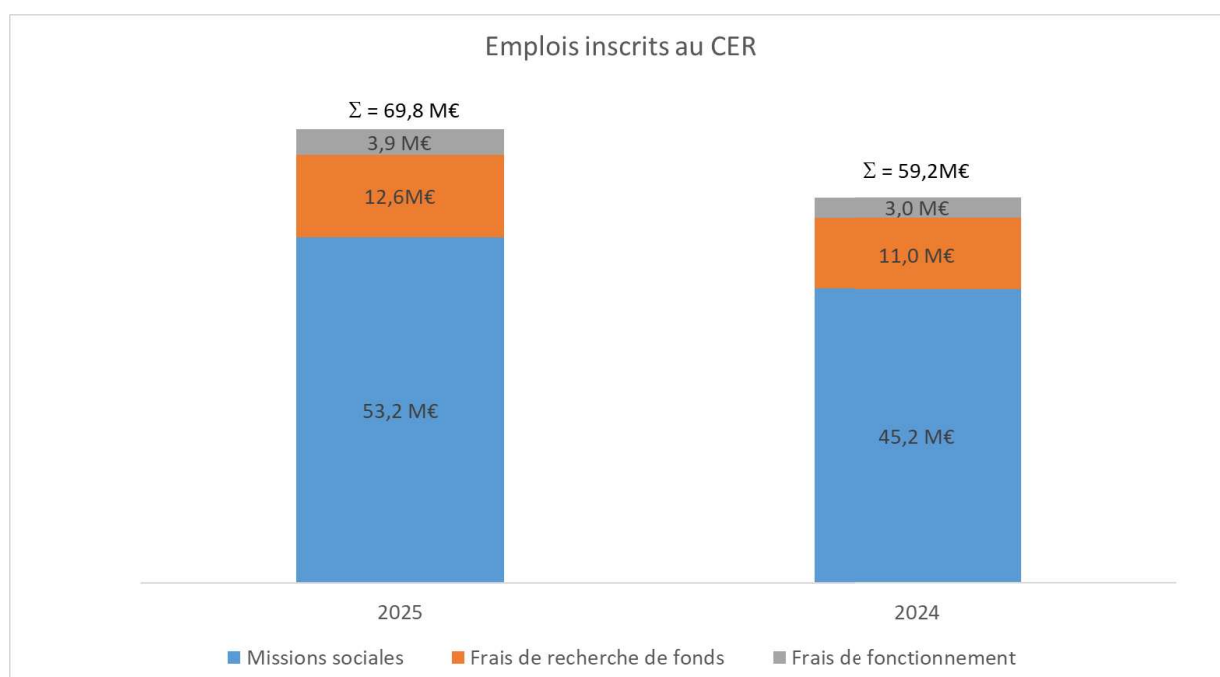
7.2. EMPLOIS DE L'EXERCICE FINANCES PAR LA GENEROSITE DU PUBLIC

Les fonds issus de la générosité du public sont utilisés au seul profit de l'Institut Curie, les versements à d'autres organismes étant peu significatifs.

Les dons, mécénats et libéralités affectés spécifiquement sont directement utilisés pour financer les missions sociales conformément aux intentions indiquées par le donateur, le mécène ou le testateur.

Les dons, mécénats et libéralités reçus au cours de l'exercice et non affectés spécifiquement par le donateur ou le testateur financent, sur affectation par le Conseil de surveillance de la Fondation :

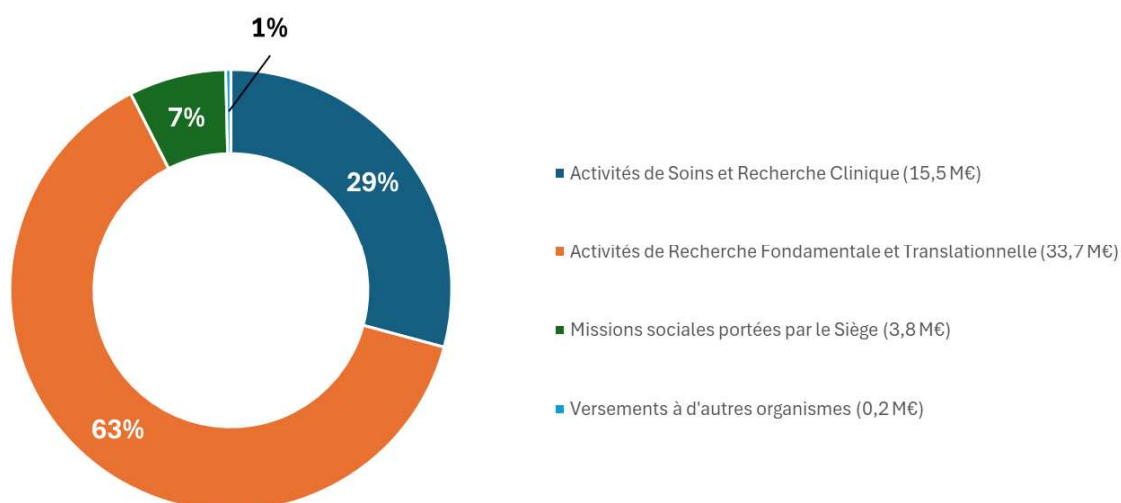
- en priorité les missions sociales, de manière complémentaire aux autres ressources. Sont ainsi financés les charges, les investissements et le remboursement des emprunts qui leur sont rattachés ;*
- les frais d'appel à la générosité du public et de traitement des dons et des legs ;*
- le cas échéant la fraction des frais de fonctionnement que les produits financiers non rattachés à la générosité du public et les autres ressources sont insuffisants à couvrir. Cette règle de gestion adoptée par le Conseil d'administration depuis la mise en place du CER permet de réduire au minimum l'impact des frais de fonctionnement sur les ressources issues de la générosité du public.*



a) Missions sociales

Les ressources issues de la générosité du public ont été utilisées à hauteur de **53,2 M€** pour les **missions sociales** pour la partie fonctionnement. La ventilation de l'utilisation est la suivante :

En milliers d'euros	TOTAL	Activités de Soins et Recherche Clinique	Activités de Recherche Fondamentale et Translationnelle	Missions sociales portées par le Siège	Versements à d'autres organismes agissant en France	Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger
En fonctionnement - Dont intérêts d'emprunt MC21	53 238 1 020	15 536	33 714	3 791 1 020	28	170



Détail pour les activités de soins et recherche clinique (15,5 M€) :

Recherche Clinique et Innovation	4,3 M€
Soins de support innovants	2,5 M€
Temps médicaux protégés	1,0 M€
Recherche translationnelle	0,9 M€
Enseignement	0,4 M€
Molécules onéreuses à charge	0,3 M€
Divers	3,4 M€
Générosité du public affectée par les donateurs	2,7 M€

Détail pour les activités de recherche fondamentale et translationnelle (33,7 M€) :

Unités de recherche, plateformes technologiques, enseignement et environnement de la recherche	28,3 M€
Divers	2,7 M€
Générosité du public affectée par les donateurs	2,7 M€

Détail pour les autres missions sociales portées par le Siège (3,8 M€) :

Musée	0,8 M€
DSI/DTN	1,0 M€
MC ²¹ / Data	0,8 M€
MC ²¹ / Intérêts des emprunts contractés pour financer les investissements MC ²¹	1,0 M€
Divers	0,2 M€

b) Frais d'appel à la générosité du public

Ces frais sont intégralement imputés aux ressources issues de la générosité du public.

En 2025 ces frais se sont élevés à **12,6 M€**. Il s'agit de coûts directs imputés aux ressources issues de la générosité du public dont 2,6 M€ de frais d'affranchissement, 2,0 M€ de charges de personnel et 1,5 M€ de charges de gestion temporaire sur legs.

Le ratio des coûts de collecte a diminué sur l'exercice passant de 13,6% à **14,2%**.

c) Frais de fonctionnement

En application de la règle énoncée précédemment (note 6.3.c), les frais de fonctionnement imputés à la générosité du public en 2025 s'élèvent à **4 M€** (3 M€ en 2024). Les produits financiers non rattachés à la générosité du public et les autres ressources n'ont en effet pas été suffisants pour absorber la totalité des frais de fonctionnement de l'exercice.

La fraction de frais de fonctionnement imputée à la générosité du public a diminué, passant de 3,7% en 2024 à 4,5 % en 2025.

Au **total, les emplois** hors investissements (agrégation de ces trois rubriques) s'élèvent à **69,8 M€**.

d) Dotations aux provisions et dépréciations

Néant en 2025 pour ce qui concerne la générosité du public (idem en 2024).

e) Reports en fonds dédiés de l'exercice

Les **reports en fonds dédiés** de ressources affectées liées à la générosité du public atteignent **8,4 M€**.

f) Résultat de la générosité du public de l'exercice

Le résultat 2025 est un excédent de **14,7 M€**.

7.3. RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Les ressources issues de la générosité du public comprennent les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie, qui apparaissent en lecture directe sur le compte de résultat.

D'autres natures de ressources sont rattachées à la générosité du public dans le CER : ventes réalisées à l'occasion d'évènements de collecte (opération Jonquilles, boutique en ligne, ...), abonnements au Journal de l'Institut Curie (JIC), produits des libéralités correspondant au portage temporaire de biens destinés à être cédés (loyers encaissés, ...), contributions financières et parrainages en lien avec la générosité, ainsi qu'une fraction des produits financiers. La règle de rattachement des produits financiers est une règle de proportionnalité fondée sur la part de générosité du public dans les ressources totales de l'exercice (règle de gestion fixée par le Directoire lors de la mise en œuvre du Règlement ANC 2018-06).

a) Ressources de l'exercice

En milliers d'euros	2025	2024
Dons manuels	39 173	35 595
Legs, donations et assurances-vie	40 117	37 952
Mécénats	1 021	329
Autres ressources liées à la générosité du public	8 458	8 336
TOTAL Ressources liées à la générosité du public	88 769	82 212

Le total des **ressources liées à la générosité du public** s'élève à **88,8 M€**. Elles sont constituées à hauteur de 44 % de dons manuels et de 45 % de legs, donations, assurances-vie (respectivement 43 % et 46 % en 2024).

Les autres ressources liées à la générosité du public comprennent essentiellement des contributions financières, ainsi que 1,8 M€ de produits financiers (1,3 M€ en 2024), rattachés à la générosité du public.

b) Reprises sur provisions et dépréciations

Néant.

c) Utilisation des fonds dédiés antérieurs

L'utilisation des fonds dédiés antérieurs relatifs à la générosité du public s'élève à **4,2 M€**.

Les variations observées sont représentées dans le tableau ci-dessous :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2025	2024
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	20 935	20 194
(-) Utilisation	4 215	2 889
(+) Report	8 413	3 623
(+) Transfert	-	6
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	25 133	20 935

En 2025, le stock de collecte affectée a ainsi augmenté de 4,2 M€ (cf. tableau des fonds dédiés – note 2.7.b).

7.4. EN SYNTHÈSE DU CER

En milliers d'euros	Générosité du public
Ressources disponibles	84 570
* Ressources de l'exercice	88 769
* Variation des fonds dédiés	- 4 198
Emplois	96 066
* Missions sociales y compris les opérations en capital	79 479
* Frais d'appel à la générosité du public	12 595
* Frais de fonctionnement	3 992
Solde	- 11 496

La collecte 2025 s'est élevée à 88,8M€ contre 82,2M€ en 2024. Elle a été diminuée par la variation des fonds dédiés à hauteur de 4,2 M€, portant son montant disponible à 84,6 M€.

Malgré leur augmentation, les ressources de l'exercice 2025 ne couvrent pas la totalité des emplois, et il ressort dès lors un déficit de 11,5 M€, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus. Ce déficit vient diminuer le **stock de générosité du public** qui passe de 45,1 M€ en début d'année à **33,6 M€** en fin d'exercice 2025.

La collecte 2025 a financé :

- les missions sociales à hauteur de 53,2 M€,
- les opérations en capital (investissements et remboursements des emprunts) à hauteur de 26,2M€. Pour ce qui concerne les investissements financés par la générosité du public (25,3 M€), il s'agit essentiellement du Projet immobilier MC²¹ (poursuite construction du nouveau bâtiment hospitalier sur le site de Saint-Cloud et construction site de Paris Coursaget). Les remboursements en capital des emprunts (5,9 M€) sont ceux contractés pour le financement des investissements du Projet immobilier MC²¹.
- les frais d'appel à la générosité du public à hauteur de 12,6 M€
- les frais de fonctionnement à hauteur de 3,9 M€.

Le tableau ci-après détaille les missions sociales (fonctionnement, investissements et remboursements d'emprunts) financées par la générosité du public :

En milliers d'euros	TOTAL	Activités de Soins et Recherche Clinique	Activités de Recherche Fondamentale et Translationnelle	Missions sociales portées par le Siège	Versements à d'autres organismes agissant en France	Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger
En fonctionnement	53 238	15 536	33 714	3 791	28	170
En investissements et remboursements d'emprunts	26 241				-	-
- Dont investissements	25 251	22 314	153	2 783		
- Dont neutralisation des amortissements	4 959	-	4 959			
- Dont remboursement en capital des emprunts	5 949			5 949		
TOTAL Missions sociales financées par la GP	79 479	37 850	28 908	12 523	28	170

Note 8 – Modernisation des états financiers

Bilan – Actif

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024 retraité			Exercice 2024
	Montants bruts	Amortissements ou provisions	Montants nets	Montants bruts	Amortissements ou provisions	Montants nets	Montants nets
En Euros							
Frais d'établissement ACTIF IMMOBILISE <i>(note 2.1)</i>							
Immobilisations incorporelles							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes							
Avances et acomptes sur immobilisations							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Install. techniques, matériel et outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations corporelles en cours, Avances et acomptes							
Avances et acomptes							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Immobilisations financières							
Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	876 554 141	538 793 976	337 760 165	831 428 993	505 204 105	326 224 888	326 224 888
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et encours							
Créances							
Créances clients usagers et comptes rattachés							
Créances reçues par legs ou donations							
Autres créances							
Charges constatées d'avance							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités							
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	684 936 767	7 423 396	677 513 371	681 519 395	4 040 654	677 478 741	677 478 741
Frais d'émission des emprunts							
Prime de remboursement des emprunts							
Ecart de conversion actif							
TOTAL DE L'ACTIF	1 561 490 908	546 217 372	1 015 273 536	1 512 948 388	509 244 759	1 003 703 629	1 003 703 629

Bilan – PASSIF

PASSIF En Euros	Exercice 2025	Exercice 2024 retraité	Exercice 2024
FONDS PROPRES <i>(note 2.6)</i>			
Fonds propres			
Dotation			
Fonds propres sans droit de reprise			
- Fonds propres statutaires	83 099 731	82 796 131	82 796 131
- Fonds propres complémentaires	66 483 336	66 483 336	66 483 336
Fonds propres avec droit de reprise			
- Fonds propres statutaires			
- Fonds propres complémentaires			
Réserves			
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves pour projet de l'entité	181 405 313	161 538 446	161 538 446
- Autres	69 571 431	69 529 928	69 529 928
- Fonds de réserves			
- Réserves de trésorerie et d'investissement			
Report à nouveau	3 947 348	6 298 351	6 298 351
Excédent ou déficit de l'exercice	2 476 677	17 860 966	17 860 966
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	-	-	-
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	26 344 914	26 406 635	26 406 635
Provisions réglementées			
TOTAL DES FONDS PROPRES	433 328 750	430 913 793	430 913 793
FONDS REPORTES ET DEDIES <i>(note 2.7)</i>			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	43 428 000	50 736 806	50 736 806
Fonds dédiés	121 217 431	104 610 122	104 610 122
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	164 645 431	155 346 928	155 346 928
PROVISIONS <i>(note 2.8)</i>			
Provisions pour risques	3 349 191	2 836 190	2 836 190
Provisions pour charges	31 803 545	30 258 945	30 258 945
TOTAL PROVISIONS	35 152 736	33 095 135	33 095 135
DETTES <i>(note 2.4)</i>			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	70 578 890	77 435 198	77 435 198
Emprunts et dettes financières diverses	6 442	5 386	5 386
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 379 829	47 153 624	47 153 624
Dettes des legs ou donations	13 263 847	8 080 828	8 080 828
Dettes fiscales et sociales	45 039 389	62 398 088	62 398 088
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 238 447	6 833 837	6 833 837
Autres dettes	19 455 735	5 527 213	5 527 213
Instruments de trésorerie	-	-	-
Produits constatés d'avance	177 184 040	176 913 599	176 913 599
TOTAL DES DETTES	382 146 619	384 347 773	384 347 773
Ecart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	1 015 273 536	1 003 703 629	1 003 703 629

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

En Euros	Exercice 2025	Exercice 2024 retraité	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION <i>(note 3.1)</i>			
Cotisations			
Ventes de biens et services			
- Ventes de biens			
O Dont ventes de dons en nature			
- Ventes de prestations de service et activités annexes			
O Dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
- Concours publics, subventions d'exploitation, subventions d'investissement			
- Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
- Ressources liées à la générosité du public			
O Dons manuels			
O Mécénats			
O Legs, donations et assurances-vie			
- Contributions financières			
Reprises sur provisions, dépréciations			
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	584 315 248	579 197 446	578 700 785
CHARGES D'EXPLOITATION <i>(note 3.2)</i>			
Achats			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes			
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires			
Cotisations sociales			
Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Reports en fonds dédiés			
Autres charges			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	592 263 940	571 379 050	569 249 454
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 948 692	7 818 395	9 451 330
PRODUITS FINANCIERS			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur dépréciations et provisions			
Différences positives de change			
Produits des immobilisations financières cédées			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	13 499 290	12 175 159	12 175 159
CHARGES FINANCIERES			
Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilés			
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL CHARGES FINANCIERES	3 073 921	2 132 588	2 132 588
RESULTAT FINANCIER <i>(note 3.3)</i>	10 425 369	10 042 571	10 042 571
RESULTAT COURANT	2 476 677	17 860 966	19 493 901

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

En Euros	Exercice 2025	Exercice 2024 retraité	Exercice 2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	496 661
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	2 129 596
RESULTAT EXCEPTIONNEL <i>(note 3.4)</i>	-	-	1 632 935
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
Total produits	597 814 538	591 372 605	591 372 605
Total charges	595 337 861	573 511 638	573 511 638
EXCEDENT OU DEFICIT	2 476 677	17 860 966	17 860 966
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature	22 770	63 470	63 470
Prestations en nature	291 383	314 910	314 910
Bénévolat			
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	314 153	378 380	378 380
CHARGES DES CONTRIBUTIONS FINANCIERES EN NATURE			
Secours en nature	N/A	N/A	N/A
Mises à disposition gratuites de biens	22 770	63 470	63 470
Prestations en nature	291 383	314 910	314 910
Personnel bénévole	Non évalué	Non évalué	Non évalué
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	314 153	378 380	378 380

**
